

Construire et optimiser le Plan de Développement des Compétences

Public ⁽¹⁾ : Dirigeants, Responsables RH, chargés de formation. Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

Pré-requis : Aucun pré-requis spécifique

Durée : 02 jours soit 14 heures

Dates et Lieu : A déterminer
De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Objectifs ⁽²⁾ : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité :

- D'élaborer son plan de développement des compétences en fonction de la stratégie de l'entreprise et des contraintes légales,
- D'optimiser le financement du plan par l'articulation des différents dispositifs,
- De réaliser son plan de développement des compétences.

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie. Expert spécialisé dans le domaine des RH, avec une expérience de plus de 15 ans en entreprise de différents secteurs d'activités

Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance théorie et pratique / Mise en situation / Exercices et cas pratiques

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / QCM

Contenu :

Journée 1 – 07 heures

Matin

Connaître le cadre réglementaire de la formation et l'impact de la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014

- Un droit en constante évolution
- La formation professionnelle : les nouvelles règles du jeu
- Le financement

Savoir utiliser les différents dispositifs de la formation professionnelle

- Le plan de développement des compétences
- Le Compte Personnel Formation : fonctionnement, utilisation, impact sur le DIF
- Le Conseil en Evolution Professionnelle
- La professionnalisation
- Les autres dispositifs : Projet de transition professionnelle (PTR), VAE, POE, ...

Après-midi

Identifier les acteurs de la formation

- Acteurs internes
- Acteurs externes

Définir la stratégie formation

- Lien entre stratégie globale de l'entreprise, RH et formation
- Politique de formation et axes clés
- Estimation du budget consacré

Journée 2 – 07 heures

Matin

Evaluer les besoins de formation

- Recueil des besoins
- Choix des méthodes pédagogiques
- Validation

Elaborer le plan de développement des compétences

- Optimisation du plan par l'articulation des différents dispositifs
- Analyse du coût de la formation
- Indicateurs de performance de la politique formation

Après-midi

Mettre en œuvre le plan de développement des compétences

- Consultation des instances représentatives du personnel
- Suivi administratif en interne et avec l'OPCO
- Evaluation des actions de formation

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp, l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

⁽¹⁾ Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

⁽²⁾ Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).